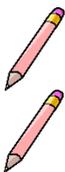


La classe de CP est la première année du cycle 2 (CP-CE1-CE2).

Ce qui va changer :



Votre enfant va devoir trouver sa place au sein de sa nouvelle école et du groupe classe.

Vous ne pourrez plus l'accompagner jusqu'à sa salle de classe le matin et l'y récupérer à la fin des cours. Pour des questions d'organisation, seuls les éducateurs de l'internat sont autorisés à pénétrer dans la cour.

Contrairement à la maternelle, **l'enseignant ne remet pas l'enfant à un adulte** : il laisse sortir tous les élèves qui ne sont pas inscrits au périscolaire. Cependant, avec les CP et les CE1, il restera vigilant. Si un enfant n'est pas récupéré, il sera redirigé vers le périscolaire (cantine, garderie), sauf demande contraire des familles.



Votre enfant aura **des manuels et des cahiers** fournis par l'école et dont il devra prendre soin. Cela s'apprend, à l'école mais aussi à la maison !



Il aura également **des devoirs tous les soirs** et **vous devrez être présent pour l'aider**. Les apprentissages se font en classe mais doivent être revus le soir à la maison. Vous pourrez ainsi suivre ce qui est étudié en classe, voir les progrès mais aussi les points qui restent à travailler. Les devoirs sont importants car ils donnent des habitudes de travail aux enfants.



Il devra être **plus autonome** : il sera responsable de ses affaires et devra gérer son matériel scolaire (ne pas perdre ses crayons, prendre les bons cahiers le soir...).



Il sera évalué : deux fois par an (janvier, juin), vous pourrez vous connecter **au livret scolaire** de votre enfant afin de voir ses résultats.

Comment se tenir informé ?



La réunion parents-enseignant est LE moment important de l'année. Elle permet de prendre connaissance des programmes, des projets, du fonctionnement de la classe... Ce premier contact avec l'enseignant vous apportera les clés pour comprendre les enjeux du CP et comment accompagner au mieux votre enfant.

Le cahier de liaison doit être consulté tous les jours : à l'intérieur, se trouvent les devoirs pour le lendemain ainsi que les mots importants à signer (dates et autorisations de sorties, informations administratives...). Utilisez-le aussi pour formuler toute demande auprès de l'enseignant, notamment les demandes de rendez-vous.



Le cahier d'exercices et/ou le fichier de mathématiques doivent être consultés tous les week-ends.



Le site internet de l'école et le blog de la classe contiennent des informations et des articles sur les événements des différentes classes (sorties, travaux...).

Mon enfant a des difficultés...

Deux évaluations nationales sont prévues, l'une au mois de septembre, l'autre au mois de janvier. Elles feront l'objet d'un retour aux familles. L'enseignant vous alertera sur les difficultés au cours d'un entretien.

Au sein de la classe, l'enseignant adaptera sa pédagogie en fonction des besoins de votre enfant. Il pourra également le prendre en **APC** (petit groupe de soutien sur le temps du midi) avec votre accord ou demander au **RASED** (réseau d'aide) la prise en charge par un enseignant spécialisé sur le temps scolaire. Dans ce dernier cas, votre enfant sera pris (en fonction des disponibilités) en petit groupe de 3 ou 4 élèves sur un ou deux créneaux par semaine afin de progresser en lecture.

Le RASED comprend également une psychologue scolaire qui peut être sollicitée par l'enseignant pour un élève en grande difficulté scolaire ou pour des problèmes d'attitude. Votre autorisation sera nécessaire.

Si les difficultés persistent, une **équipe éducative** peut être organisée. Cette réunion, à laquelle sont conviés la directrice, l'enseignant, les parents de l'élève, la psychologue scolaire ainsi que les personnes pouvant apporter un éclairage sur la situation (orthophoniste, psychomotricien...), permet l'échange de plusieurs points de vue afin de trouver des aides appropriées.



L'école élémentaire Paul Bert se compose d'environ 220 élèves répartis sur 9 classes. Elle dispose d'une UPE2A, un dispositif pour les élèves allophones. Elle accueille des élèves de l'internat de la batellerie.

La cour, la bibliothèque et la salle informatique sont communes aux deux écoles élémentaires : Paul Bert et Gaston Rousset.



Bienvenue à l'école élémentaire Paul Bert !



Livret d'accueil CP

Directrice : Mme FONS

01 34 90 83 50

<http://ecolepaulbert78700.toutemonecole.fr>